



COMMUNE DE RANVILLE

AVIS

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE RANVILLE

Vu le Code de l'Urbanisme, articles L 153-45 et L 153-47 notamment ;

Une mise à disposition du public relative au projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme" de RANVILLE sera ouverte

du lundi 21 août 2023 au jeudi 21 septembre 2023

Ce projet de modification simplifiée porte sur la rectification d'une erreur matérielle concernant le zonage du Musée.

Le dossier de projet de modification simplifiée du PLU et l'exposé de ses motifs seront mis à disposition du public comme suit :

- à la Mairie de RANVILLE (3 rue des Airbornes 14860 RANVILLE) aux jours et heures habituels d'ouverture :

. Lundi et jeudi de 15h à 17h30

. Mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30

- sur le site internet de la commune www.ranville.fr.

Le public pourra consigner ses observations :

- Par le registre ouvert en Mairie de RANVILLE

- Par courrier à la Mairie de RANVILLE (3 rue des Airbornes 14860 RANVILLE)